

Le vendredi 18 avril 2008

Dany Duchesne
Chef de projets et porte-parole
Direction principale – Projets de
transport et construction
Hydro-Québec Équipement
855, rue Ste-Catherine Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

duchesne.dany@hydro.qc.ca

Objet : Des réponses à vos questions concernant la mise en culture

Monsieur

À l'occasion de la soirée d'information publique du mardi 1^{er} avril, vous avez formulé des questions concernant la remise en culture de certaines superficies dans les emprises de lignes de transport.

Nous avons situé ensemble les superficies en question dans la Ville de Mirabel sur les lots 2 554 260. Ces superficies se trouvent dans les emprises des lignes existantes. Vous nous avez précisé que ces superficies étaient louées pour la culture.

Malgré le fait que ces superficies ne soient pas directement reliées à notre projet de construction de ligne Chénier-Outaouais, nous vous informons que nous acceptons votre demande et que ces superficies peuvent être mises en culture aux conditions suivantes :

- le propriétaire des superficies en question doit s'engager à les cultiver pour une période d'au moins dix ans;
- en tant que locataire de ces superficies, vous devez également vous engager en ce sens;
- les superficies en question doivent être adjacentes à d'autres superficies cultivées;
- ces superficies doivent présenter les caractéristiques requises (voir la section 3.4.7 de l'entente HQ-UPA).

Si toutes les conditions sont réunies, la préparation des superficies devrait être faite après la construction du projet Chénier-Outaouais.

Au cours des prochains mois, notre équipe terrain entrera en communication avec vous afin de valider le tout.

En espérant que ces quelques précisions répondent à vos attentes, nous vous prions d'accepter, monsieur Cardinal, nos meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dany Duchesne'.

Dany Duchesne
Chef de projets et porte-parole

c.c. Madame Évelyne Barrette, chargée de projet, direction des évaluations environnementales,
ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Madame Louise Bourdages, conseillère en communication, Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

Le vendredi 18 avril 2008

Dany Duchesne
Chef de projets et porte-parole
Direction principale – Projets de
transport et construction
Hydro-Québec Équipement
855, rue Ste-Catherine Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

duchesne.dany@hydro.qc.ca

Objet : Des réponses à vos questions concernant le poste Chénier

Monsieur

À l'occasion de la soirée d'information publique du mardi 1^{er} avril, vous avez formulé des questions concernant le bruit et l'éclairage au poste Chénier.

Au sujet de la différence du niveau de bruit entre des disjoncteurs à air et SF6, nous vous informons qu'à une distance de 30 mètres :

- un disjoncteur à air comme on en trouve actuellement dans le poste Chénier, produit un son d'environ 107 dBA lors d'un déclenchement ;
- un disjoncteur de type SF6, tel que prévu dans le projet Chénier-Outaouais, produit un son d'environ 82 dBA lors d'un déclenchement.

Il y a donc une différence significative d'environ 25 dBA entre ces deux types de disjoncteurs.

Le niveau de bruit à votre résidence peut être estimé ainsi à partir de l'étude réalisée par Hydro-Québec pour l'addition de la nouvelle ligne Chénier-Outaouais :

- la distance entre les transformateurs du poste et votre résidence est près du double de la distance entre les transformateurs et les premières résidences où le bruit a été mesuré à 33 dBA ;
- le niveau de bruit décroissant avec la distance, nous pouvons confirmer que le niveau de bruit estimé à votre résidence, engendré par le poste, est donc inférieur à 33 dBA ;
- il est à noter que les niveaux de bruit aux résidences les plus proches de même qu'à votre résidence sont inférieurs aux normes (45 dBA le jour et 40 dBA la nuit dans les zones habitées entourant le poste).

Pour ce qui est de l'éclairage au poste Chénier :

- - l'éclairage de la cour compte huit tours de 30 mètres de hauteur ayant chacune huit luminaires au sodium haute pression. Ces tours d'éclairage sont contrôlées par des cellules photoélectriques qui les allument automatiquement la nuit ;
- les tours qui seront ajoutées seront d'une hauteur de 17 mètres et leurs luminaires seront orientés vers les zones de travail ou d'exploitation ;
- le reste de l'éclairage au poste Chénier consiste à éclairer l'entrée du poste et l'accès au bâtiment principal par de petits lampadaires.

Par ailleurs, après vérification, nous pouvons confirmer qu'à notre connaissance aucune plainte n'a été recensée au cours des dernières années au sujet de l'éclairage de ce poste.

En espérant que ces quelques précisions répondent à vos attentes, nous vous prions d'accepter, monsieur Belhumeur, nos meilleures salutations.



Dany Duchesne
Chef de projets et porte-parole

c.c. Madame Évelyne Barrette, chargée de projet, direction des évaluations environnementales,
ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Madame Louise Bourdages, conseillère en communication, Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement